

Retrouvez la collection
histoire(s) d'agгло sur

www.agglo-de-rouen.fr

et au Point Info de l'Agglomération de Rouen
au 50, rue de la Vicomté,
angle de la rue aux Ours à Rouen

Plus d'un **million** de fascicules distribués à ce jour

GRATUIT, ne peut être vendu
Imprimé sur papier recyclé

n°30

L'Homme et les forêts rouennaises

de la Guerre de Cent ans à nos jours

Jérôme Chaïb



Collection histoire(s) d'agгло



www.agгло-de-rouen.fr



Agglo. de Rouen

HAUTE NORMANDIE

SABOTIERS AU DÉBUT
DU XX^e SIÈCLE



Chère Madame, Cher Monsieur,

Il fallait bien deux numéros de la collection histoire(s) d'agglo pour raconter les millénaires d'histoire de nos forêts.

Notre Agglomération a en effet la chance de pouvoir bénéficier d'un environnement forestier exceptionnel par sa superficie et sa qualité.

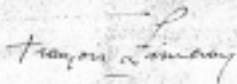
Mais à travers la lecture de ces livrets, l'on constate à quel point ces poumons verts sont utiles, mais également fragiles, étant constamment attaqués par la pression urbaine, la pollution et la main de l'Homme.

Depuis de nombreuses années déjà, notre Établissement, en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux de la forêt, a œuvré pour la préservation de cet espace indispensable à la qualité de notre cadre de vie par un travail de sensibilisation notamment auprès des plus jeunes.

Prochainement, ce travail se concrétisera encore davantage avec l'ouverture des Maisons des forêts, lieux uniques, dont la vocation première est de mieux faire connaître à chacun cet atout majeur dont nous disposons et qu'il faudra absolument savoir sauvegarder.

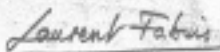
Bien chaleureusement,

François ZIMERAY



Président de l'Agglomération de
Rouen

Laurent FABIUS



Vice-Président délégué
à l'Environnement

Jean-Yves MERLE



Vice-Président délégué
Culture - Patrimoine - Jeunesse

Le 14 février 1488, Hector de Chartres fut nommé Maître des eaux et forêts de Normandie et de Picardie par le roi Charles VI. Son rôle consistera notamment à unifier les différentes coutumes en vigueur. Il eut la charge des massifs de Roumare et du Rouvray. La forêt Verte, attribuée en 1296, par l'archevêque Guillaume de Rouen, à l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, échappa à son pouvoir.

Aux siècles suivants, les coutumes furent remplacées progressivement par les usages industriels de la forêt si bien qu'avec l'extension de ses usages, la forêt se retrouva dans une situation alarmante au début du XVI^e siècle.

Déjà il fallait régulièrement du bois pour reconstruire les flottes de commerce ou de guerre, construire de nouveaux quartiers, reconstruire les maisons vétustes ou qui avaient péri par l'incendie, les constructions traditionnelles étant faites en colombages de chêne...

La forêt souffrait toujours des passe-droits et corruptions de toutes sortes vécues comme une revanche sur le plus fort taux d'imposition du royaume. La démographie était en augmentation et les besoins en bois de feu augmentaient. En 40 ans, la consommation pour le chauffage avait presque triplé. L'autorité de contrôle chargée de surveiller les massifs de



Roumare, Rouvray, Brotonne et Mauny était défaillante avec seulement huit fonctionnaires.

Même si le propos est peut être exagéré, le 24 avril 1506, l'assemblée municipale de Rouen affirmera que si l'on voulait encore tirer du bois de la forêt de Rouvray, elle serait rasée en trois ans.

De grandes quantités de bois de Roumare ou du Rouvray étaient flottées vers Paris. Cette question fit l'objet en 1571 d'une doléance du cahier des États de Normandie. En 1613, le Conseil du Roi décidera que le bois de ces massifs, ainsi que ceux de La Londe et Longboël, respectivement au sud et à l'est de l'agglomération, serait exclusivement destiné à Rouen.

BÛCHERONS AU TRAVAIL, LA FORÊT RECULE





EN NORMANDIE. — Tachéroun — Bois des bois de Tachéroun — Loges

À partir du XVII^e siècle, des établissements industriels - tuileries, faïenceries... - s'installèrent principalement à la lisière de la forêt du Rouvray. La demande grandissante en charbon de bois relança la surexploitation de la forêt, la substitution des bouleaux aux chênes, l'envahissement par la fougère aigle, la callune*, les genêts ou les ajoncs sur des sols appauvris et acidifiés.

Dès le XVI^e siècle, le besoin de réorganiser la production forestière posa les bases de la sylviculture moderne : inventaire des arbres, organisation des ventes, gestion planifiée des coupes et de la régénération, coupes

d'amélioration, ensemencement des terrains nus...

Du règne de Charles IX à celui d'Henri IV, cette volonté de réorganiser n'était pas du goût du Parlement de Rouen qui avait toutes sortes d'intérêts dans les trafics et autres "usurpations". Il eut finalement gain de cause puisque Bodin, chargé localement de cette réorganisation, fut muté dans le Nivernais.

Les guerres de Religions, profitant de la désorganisation du royaume, furent une cause supplémentaire de ravages dans les forêts. Les soldats sans solde écumaient la forêt, détroussaient ou rackettaient ceux qui s'y aventuraient. On faisait mourir les arbres pour pouvoir les couper. Des arbres de plus en plus

jeunes étaient abattus. Des coupes de bois étaient vendues par des personnes n'ayant pas autorité à le faire. Ainsi le Sieur de la Vaupalière vendit 800 acres illégalement.

Au XVII^e siècle, la forêt passa des mains de la noblesse à celles de bourgeois affairistes. L'État, très endetté, aliéna des portions de son domaine à partir de 1655.

Les aliénations dépassèrent les surfaces autorisées, les arpentages étaient falsifiés, les bornes étaient déplacées, les transactions se faisaient sous des noms d'emprunt ou avec des prête-noms. La forêt de Roumare fut la principale victime de ces abus.

Le Comte, Sieur de Barentin, fit un rapport au Roi sur les exactions de Mignot, Berryer et

Béchameil. Mais comme Berryer était ennemi de Fouquet et protégé de Colbert qui était, avec quelques autres ministres, passablement compromis dans les fraudes, les coupables furent seulement mis à l'index. Le père de Pierre Corneille, maître des Eaux et Forêts voulut également purger la forêt de ses brigands. Impuissant à y parvenir, il finit par démissionner.

Avant la grande réorganisation de 1669, les arbres les plus âgés des forêts de Rouvray et Roumare avaient vingt ans et la moyenne oscillait entre 6 et 14 ans.

Les résultats attendus de cette réorganisation furent peu significatifs dans la région. Les guerres de Louis XIV continuèrent de

saigner les forêts qui alimentaient les chantiers navals rouennais.

En 1714, on signala une pénurie de bois pour chauffer le four des boulangers rouennais. Pendant les hivers très froids du règne de Louis XIV, l'approvisionnement en bois de Rouen était déjà très problématique.

Bien qu'elle ait été en partie reconstituée, la futaie ne forma plus à cette date que la moitié des surfaces forestières du domaine royal. L'âge moyen d'exploitation des chênes qui, en 1688, était de 124 ans, ne fut plus que de 80 ans en 1714. Ceci traduit une gestion "non durable" de la ressource.

En 1750, 3 000 des 8 000 arpents de la forêt du Rouvray étaient couverts de bruyères ou

d'ajoncs et irrémédiablement condamnés à rester en lande du fait de l'appauvrissement des sols. La limite du massif recula considérablement vers le sud à cette époque.

Le reboisement se heurtait au scepticisme de ceux qui attendaient de la forêt un bénéfice immédiat.

En 1750, Nicolas Rondeau, Grand maître des eaux et forêts fit replanter les surfaces dénudées du Rouvray en châtaigniers et en pins avec l'espoir de réintroduire ensuite des essences plus nobles. Ainsi naquit la première pinède de Normandie, exploitée au début du XX^e siècle pour exporter des poteaux de mines dans les houillères du nord de la France.

La Révolution de 1789 mit à nouveau en péril des forêts qui, une fois confisquées, devinrent le bien de tout le monde (Res publica). Les coutumes médiévales qui avaient disparu se réinstallèrent. La futaie était au bord de la dispa-

rition et amena à “sanctuariser” certains arbres remarquables. En 1815, de nouvelles aliénations furent pratiquées pour payer les dettes de l'Empire. Le bois de Préaux fut par exemple vendu à des propriétaires privés.

EXPLOITATION DES PINS POUR EN FAIRE DES
POTEAUX DE MINES (FORÊT DU ROUVRAY)



La première moitié du XIX^e siècle marqua le renouveau d'une forêt qui avait failli disparaître quelques décennies plus tôt. L'événement salvateur fut le recours pour l'industrie au "charbon de terre", que l'on importait de Grande-Bretagne en remplacement du charbon de bois. Les progrès agronomiques, la création des prairies artificielles permirent de ne plus

avoir besoin d'emmener les animaux pacager dans le sous-bois. Les anciens droits d'usage furent d'ailleurs radicalement supprimés. La futaie de chêne reprit peu à peu sa place, mais on y substitua cependant sur des sols appauvris le pin sylvestre et surtout le hêtre qui connaissait à cette époque un bon débouché vers l'Angleterre pour la fabrication de mobilier.



Au XX^e siècle, les massifs de l'agglomération connurent encore quelques vicissitudes. Les bombardements de la Seconde Guerre mondiale criblèrent le tronc de beaucoup d'arbres. De grands espaces furent défrichés en forêt de Roumare ou en forêt Verte pour construire des bases de V1. Au sud de Rouen, à partir des années 1960, des voies autoroutières morcelèrent en tout sens le massif. L'extension de la ville s'y fit également sentir et amena certains secteurs à devenir des espaces de loisirs, comme le parc du Hêtre des Gardes à Canteleu, transformé en parc de vision de la grande faune forestière. Les plantations de pins sylvestres du Rouvray eurent à subir des incendies à répétition. La pollution

atmosphérique d'origine industrielle, avant qu'on ne parle de "pluies acides", décima de vastes secteurs de la forêt de Roumare dans les années 1960-1980, ces dégâts s'ajoutant à ceux de certains parasites comme la maladie "du rond" pour le pin sylvestre ou la cochenille pour le hêtre. Les tempêtes entraînent aussi leurs cortèges de chablis* et remettront en cause la dominance du hêtre, au faible enracinement.

Des tentatives de reboisement par le chêne rouge furent entreprises avec succès dans les années 1980 pour reconstituer certaines parcelles de la forêt du Rouvray, mais on pourra y regretter en même temps l'installation d'un terril de déchets industriels sur 35 ha.

LES LOUPS

La présence d'un loup hurlant sous forme de statue à la sortie de Canteleu, sur la route de Saint-Martin de Boscherville, est censée nous rappeler que l'éradication du loup dans les forêts de l'agglomération rouennaise est récente. C'est en effet, en 1911 que fut tué en forêt de Roumare le dernier loup - ou plutôt la dernière louve - de Normandie, celle-ci étant désormais exposée au muséum de Rouen.

Le loup fut de tout temps - aujourd'hui encore - un sujet de frayeur pour les hommes et leurs troupes. Canteleu doit son nom au fait qu'on devait entendre sur cette lisière de la forêt "chanter le loup". Les toponymes sont nombreux : val aux Leux, mare aux

loups... Quand un de ces animaux était capturé, il était de coutume d'assister à son exécution - afin d'en exorciser la peur ? Comme un criminel de droit commun, il était pendu à une basse branche. C'est sans doute à cet usage de gibet à loups que le plus célèbre chêne de Roumare dut son nom de chêne à Leu.



LA FORÊT VERTE

La forêt Verte est un massif de 1 428 ha. Son nom, fort banal, ne date que du XV^e siècle lorsque la “Verte forest” se substitua à l’antique nom de Silveison, rappelant peut-être trop un passé de paganisme. Luguée aux moines de l’Abbaye Saint-Ouen de Rouen, par Robert le Magnifique - dit le Diable - elle faisait alors 3 000 ha. Le bois de Saint-Gervais attenant, aujourd’hui privé, avait été donné aux moines de l’Abbaye de Fécamp.

En 1330, 200 ha furent défrichés sur Quincampoix pour installer une “muette”, autrement dit une résidence de chasse où était entretenue une meute. En 1551, le roi fit procéder

à une “réformation”, - un inventaire des peuplements - afin de préciser leurs droits d’usage aux 17 communes usufruitières. Le “Cantonement” du massif fit qu’il revint presque intégralement à la paroisse d’Houpeville. Aux autres furent concédées les “friches et buissons” situés en périphérie. La Révolution confisqua à la fois le domaine ecclésiastique et les bois paroissiaux. Les communes s’élevèrent contre cette spoliation et s’engagèrent dans un procès qui dura jusqu’en 1831. Pour protéger les replantations entreprises, les 13 communes encore usufruitières constituèrent la “forêt syndicale de la Muette”, cas unique en France et toujours en vigueur.

LA FORÊT DU ROUVRAY

La chronique rapporte que c'est en chevauchant en forêt du Rouvray que Guillaume le Bâtard décida de devenir le Conquérant de l'Angleterre.

Située sur les sols les plus pauvres de l'agglomération, la forêt du Rouvray est sans doute celle de l'agglomération qui a payé le plus lourd tribut à l'extension urbaine avec le morcellement occasionné depuis la fin des années 1960 par de multiples voies rapides.

S'étendant à l'origine jusqu'au bord de la Seine, elle commença d'être défrichée au XII^e siècle par les moines de Grammont, de Saint-Julien et autres congrégations dont le nom est resté attaché à divers quartiers de la rive gauche de Rouen.

Le bois du Madrillet fut dès cette époque distraité du massif principal. En 1576, plusieurs autres aliénations se firent à l'initiative d'Henri IV. En 1665, aux Essarts, plusieurs parcelles furent aliénées pour que s'édifie une localité à la place des "terres vaines et vagues" résultant des défrichements anciens auxquels ce hameau doit son nom. De 1954 à 1965, 444 ha furent concédés par l'État au Département de Seine-Maritime en échange de parcelles situées dans le massif d'Eu. 223 ha furent enfin attribués pour l'édification d'un camp militaire, aujourd'hui transformé en École Nationale de Police.

Entre 1757 et 1770, le massif a perdu 1 600 ha sur les 3 985 qu'il comptait auparavant. 66 % des peuplements étaient des conifères qui ont, en grande partie, péri avec la maladie "du rond" et les incendies. 2 500 ha

ont été dévastés par le feu depuis 1870, et particulièrement entre 1947 et 1971 (1 536 ha).

En 1974, 64 ha de sapins de Douglas ont péri en une nuit du fait de la pollution.



LA FORÊT DE ROUMARE

Le nom du massif proviendrait d'une divinité celtique à qui fut attribuée une mare - Roto - que l'on retrouve dans l'ancien nom de Rouen : Rothomagus. Son évolution aurait été la même que pour le Roumois, le "pays de Rouen".

En 911, Rollon accorda aux religieux de Saint-Lô de Rouen, le droit de chasser un cerf le jour de leur fête patronale.

En 1151, le seigneur Raoul de Waspail reçut 500 acres pour fonder la paroisse de la Vaupalière. D'autres aliénations suivirent. L'Ouraille fut concédé aux moines de Boscherville qui le défrichèrent. Vers le milieu du XII^e, la reine Mathilde aliéna 30 acres de la forêt pour les religieuses cister-

ciennes de Bondeville. Les religieuses Emmurées de Rouen disposèrent du droit de faire pâturer 30 vaches et 200 brebis. Henri II Plantagenet, très généreux, accorda de nombreux usages aux congrégations rouennaises.

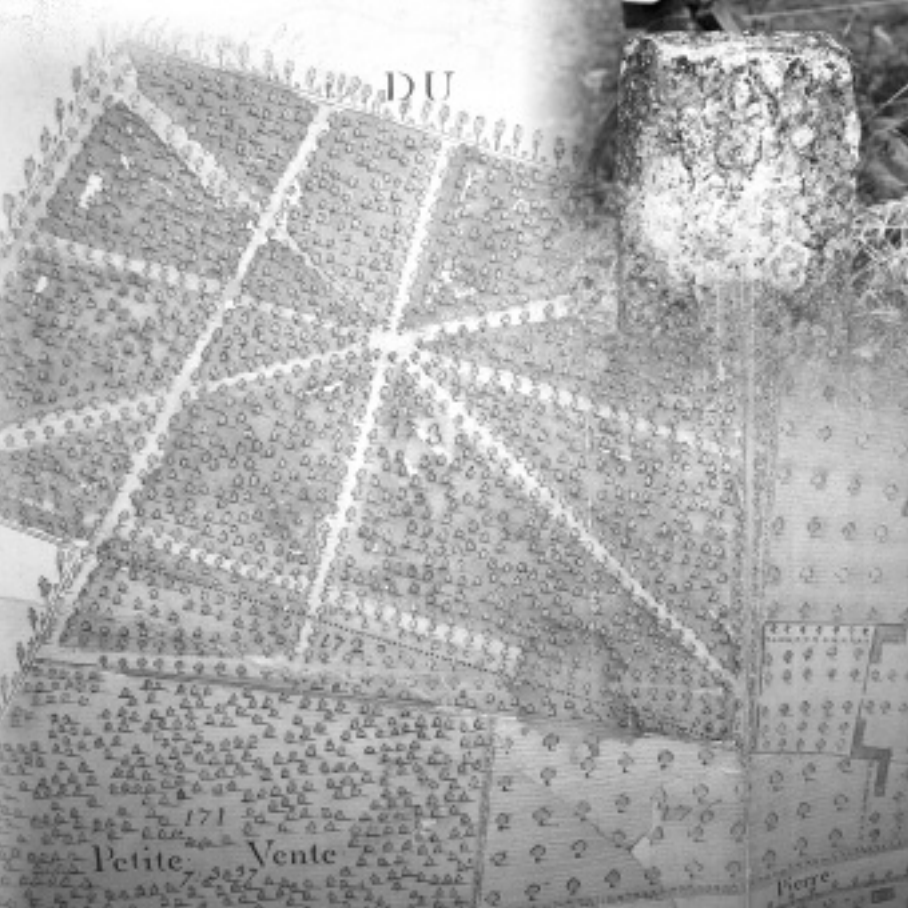
La forêt, dans ses limites actuelles, devint domaine royal sous Philippe Auguste, en 1204.

Les congrégations usufuitières de la forêt outrepassèrent souvent leurs droits et ruinèrent peu à peu le massif.

En 1376, Charles V pratiqua les "mises en défens", ancêtres de nos forêts de protection.

Comme l'atteste le toponyme "Renfeugère", la fougère aigle dont la présence traduit

DU



172

171

Petite Vente

Pierre

l'épuisement des sols, couvrait déjà une bonne partie du massif au XIV^e.

Des talus, des haies et des bornes armoriées de la fleur de lys délimitaient le domaine royal des autres bois. Cet usage sera repris à partir de 1739. Les animaux divagants étaient confisqués et rassemblés dans un "Parquet", qui a laissé son nom à un château construit au XVII^e siècle. Des fossés furent creusés à l'entrée des chemins pour empêcher la pénétration des chariots des trafiquants de bois. Rien n'y fit. Au XVII^e-XVIII^e, le nombre de délits constatés, pour voler le bois sur pied - quatre par jour - était colossal. La misère y était pour une grande part. Le 7 janvier 1612, le père de Pierre Corneille compta 300 per-

sonnes occupées à dérober du bois. Certains jours, ce nombre pouvait atteindre 500 ou 800. La spéculation de la vente de bois à des étrangers plus offrants contribuait à ce processus.

La forêt de Roumare approvisionnait aussi l'industrie. Les bois destinés à la construction navale des Galées du Roi étaient chargés à Dieppedalle ou Croisset. Le bois alimentait également une industrie locale : four à tuiles du XIV^e-XV^e près du chêne à Leu, verreries de Saint-Pierre-de-Manneville, Petit-Quevilly, Dieppedalle..., faïenceries de Saint-Sever.

Pour reconstituer le massif, des tentatives d'enrésinement furent effectuées au milieu du XVIII^e et les premières planta-

tions de cette nature ont été entreprises dès 1808 au sud de la forêt sur les sols alluvionnaires. Cette évolution rendit sensible la forêt au feu. Depuis 1947, 300 ha ont brûlé. En 1976, année très sèche, un arrêté préfectoral fut pris pour interdire la pénétration dans les parcelles de conifères.

Les arbres furent également sensibles à la pollution soufrée émise par la raffinerie de Grand-Couronne

et la centrale thermique de Dieppedalle. En 1970 fut créé un arboretum pour l'observation de la résistance de différentes essences d'arbres à la pollution. C'est de cette époque que date aussi la création d'un parc animalier pour abriter un faon du nom de Fanny, recueilli malencontreusement par des promeneurs, puis des animaux blessés pour devenir le lieu de détente très prisé qu'il est aujourd'hui.

PORTION DE LA FORÊT DE ROUMARE EN 1716



LES ARBRES REMARQUABLES

Le culte des arbres remarquables se perd dans la nuit des temps. On sait que le chêne ou l'if étaient vénérés par les Gaulois, mais cet usage est peut-être antérieur. Nos ancêtres admiraient sans doute dans ces arbres leur grande longévité et aussi leur profond enracinement qui établissait une communication avec le monde souterrain et donc avec le royaume des morts.

Les Vikings vouaient également un culte au chêne qui était dédié à leur dieu Thor. Afin d'éradiquer le paganisme, l'Eglise reprit à son compte le culte des arbres, en les dédiant à la Vierge et à divers saints. On

prolongea ainsi les cultes païens sans même le vouloir. Les forestiers, eux-mêmes, permirent la conservation d'arbres remarquables comme le hêtre "Les Cinq-frères" ou le châtaignier "Les Sept-frères" en forêt Verte, tous deux dotés de branches impressionnantes.

Avec la réminiscence du "celtisme" à la fin du XIX^e siècle, un regain d'intérêt se fit pour les arbres monumentaux qui se traduisit par l'édition de six fascicules intitulés "Les Vieux arbres de Normandie : étude botanico-historique". À leur auteur, Henri Gadeau de Kerville, fut dédié un chêne en forêt de Roumare qui tomba

lors de la tempête de 1999. Le chêne à leu, de la forêt de Roumare, disparu à la toute fin du XIX^e siècle, reste sans doute le plus mythique.

La plupart des arbres remarquables ne font plus partie du paysage des forêts de l'agglomération : les "Cinq frères" coupés en 1956, "les Sept-frères" à une date indéterminée, le hêtre du Fondrel à Montigny en 1905, le Chêne à Leu... Quels seront leurs remplaçants ?



Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Plus globalement, à quoi ressemblera la forêt de demain ? Les forestiers procèdent aux plantations des arbres sous lesquels iront se promener nos descendants. Les forêts péri-urbaines seront de plus en plus essentielles aux citadins et il leur appartient de les respecter et de les faire respecter afin qu'elles demeurent des lieux paisibles et vivants. Sans aucun doute, les prochaines maisons des forêts de l'Agglomération à Saint-Étienne-du-Rouvray, Darnétal et Notre-Dame-de-Bondeville participeront à cette prise de conscience.

Jérôme Chaïb

Directeur de l'Agence Régionale pour l'Environnement en Haute-Normandie

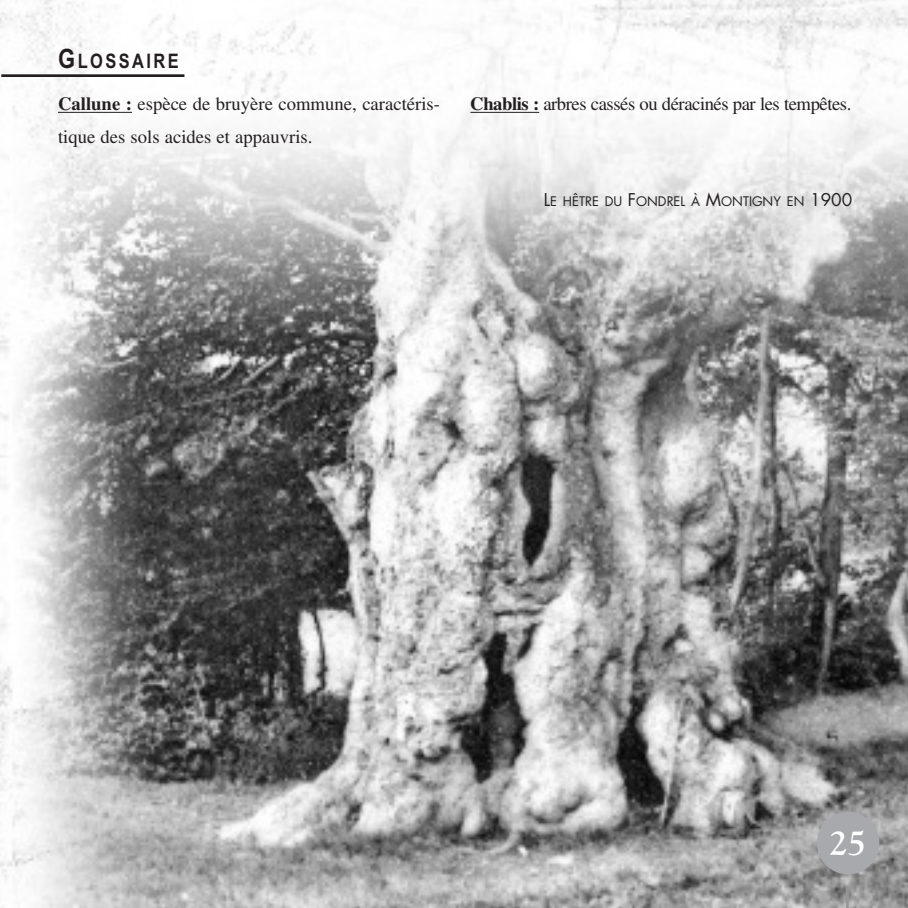
Ce fascicule a été tiré à 30 000 exemplaires
sur les presses de l'imprimerie E.T.C à Yvetot
Dépôt légal : décembre 2006. N°ISBN 2 - 913914-81-0
© Agglomération de Rouen
Collection histoire(s) d'agglomération - N°ISSN 1291-8296

GLOSSAIRE

Callune : espèce de bruyère commune, caractéristique des sols acides et appauvris.

Chablis : arbres cassés ou déracinés par les tempêtes.

LE HÊTRE DU FONDREL À MONTIGNY EN 1900



Pour en savoir plus :

Actes du VIII^e Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Haute-Normandie. 1973

BARBIER DE LA SERRE (G.). *Etudes sur les anciennes forêts ecclésiastiques du diocèse de Rouen.* 1890-1891

DEGLATIGNY (L.). *Notice archéologique sur les forêts de Rouvray et de La Londe.* 1922

DELISLE (L.). *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie.* 1851

DORNIC (F.). *Le pillage des forêts normandes au temps de Mazarin et de Colbert.* Annales de Normandie, 1967

FOUBERT (J-M.). *Les forêts normandes.* 1985

GODEFROY (G.). *Le défrichement du pays de Caux et de la Basse-Seine des origines au XIF siècle.* Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses, 1974

HOUZARD (G.). *Les grosses forges ont-elles mangé la forêt ?* Annales de Normandie, 1980

PLAISSE (A.). *Les forêts normandes à la fin du Moyen Âge.* Etudes normandes, 1966, 190

SANSON (A.). *Quelques notes sur les forêts de la Seine-inférieure.* Bulletin de la Société normande de géographie, 1893

SION (J.). *Les paysans de la Normandie orientale.* 1909

Photographies :

© Collection de l'auteur, ADSM

Composition du groupe Histoire :

- Alain Alexandre - Jérôme Chaïb - Chantal Cormont - Michel Croguennec
- Frédéric David - Jérôme Decoux - Alain Gerbi - Claude Lainé
- Serge Martin-Desgranges - Jean-Yves Merle - Pierre Nouaud
- Jean-Robert Ragache - Jacques Tanguy - Cécile-Anne Sibout
Coordonnateur : Loïc Vadelorge

Conception, réalisation et suivi :

Direction Culture - Patrimoine - Jeunesse de l'Agglomération de Rouen
Serge Martin-Desgranges

Suivi :

Direction Environnement Urbain de l'Agglomération de Rouen
Guillaume Fresnel - Christelle Simon - Fanny Lebesnerais

Réalisation :

Nicolas Carbonnier

Contact :

Direction Culture - Patrimoine - Jeunesse

Agglomération de Rouen

Immeuble "Norwich House"

14 bis, avenue Pasteur - BP 589

76006 Rouen Cedex 1

Tél : 02 32 76 44 95 - Fax : 02 32 08 48 65 / e-mail : culture@agglo-rouennaise.fr

Conception graphique :

Stéphanie Lejeune - Nicolas Carbonnier